

# Tout le monde paie des frais de placement – **QUELQUES FAITS INTÉRESSANTS sur les frais**



Vous pourriez augmenter votre épargne-retraite en réduisant vos frais.

Vous connaissez peut-être la notion de « prix de groupe ». Le principe est le même pour les frais de gestion des placements (FGP). Comme vous participez à un régime de retraite collectif, vous payez des FGP généralement moins élevés que si vous investissiez dans un produit de placement individuel.

Essayez notre calculateur de frais à [manuvie.ca/moinsdefrais](https://manuvie.ca/moinsdefrais) pour voir quelle incidence les FGP peuvent avoir sur votre épargne. Connectez-vous à votre compte de participant en ligne pour en savoir plus sur les FGP.

 **Manuvie**